

2.10 Soutenir le dynamisme de la vie culturelle au lycée

L'ESSENTIEL

- Avec la réforme du lycée, les élèves sont les principaux animateurs de la vie culturelle de leur établissement.
- Dans chaque lycée, un référent culture assure la mise en œuvre du volet culturel du projet d'établissement.
- Ciné-lycée, qui permet aux lycéens de découvrir des chefs-d'œuvre du patrimoine cinématographique international, élargit son offre à d'autres formes artistiques.

➤ Le rôle des référents culture

La réforme des lycées incite les élèves à prendre en main les dispositifs d'ouverture culturelle dans leur lycée et à développer des compétences qui seront à terme reconnues. Pour y arriver, ils sont régulièrement accompagnés par des adultes clairement identifiés : **les référents culture**. Selon les académies, 75 à 90 % des référents culture ont été nommés au cours de l'année scolaire 2010-2011.

Ces référents assurent la cohérence, le suivi et la mise en œuvre du volet culturel du projet d'établissement. En lien avec les référents vie lycéenne, ils contribuent au développement de l'éducation artistique et culturelle avec les opérateurs culturels de proximité. Les maisons des lycéens (MDL) peuvent également encourager les élèves à mettre en place des projets fédérateurs dans les domaines culturel, artistique, sportif et humanitaire.

➤ Le succès de Ciné-lycée

Depuis octobre 2010, tous les lycéens ont accès à de nombreux chefs-d'œuvre du patrimoine cinématographique international, en version originale. Les films sont accessibles sur une plateforme web dédiée : cinelycee.fr. Ce site met également à la disposition des élèves des dossiers thématiques («Les maîtres italiens») ou techniques («Ressources sur les techniques du cinéma»), des interviews de cinéastes, un agenda d'événements liés au cinéma, ainsi qu'une fiche de présentation pour chaque film. Près de cent quarante œuvres sont déjà en ligne. Cinq titres concentrent une grande partie des téléchargements : *Elephant Man* (David Lynch), *Impitoyable* (Clint Eastwood), *Taxi Driver* (Martin Scorsese), *Fenêtre sur cour* (Alfred Hitchcock), *Les 400 coups* (François Truffaut).

À la rentrée 2011, la plate-forme Ciné-lycée étend son offre et propose aux lycéens des événements culturels majeurs en partenariat avec l'Opéra national de Paris, Arte, l'Institut national de l'audiovisuel et la Réunion des musées nationaux : œuvres lyriques, pièces de théâtre, expositions, etc.

CHIFFRES CLÉS

CINÉ-LYCÉE EN CHIFFRES (2010-2011)

- 2/3 des établissements, soit plus de 3 000, sont inscrits au dispositif.
- 725 lycées ont organisé des séances régulières (téléchargement et diffusion d'un film ; événement organisé autour de cette projection).
- 4 séances en moyenne ont été organisées dans chacun de ces 725 établissements.